

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Solidaire ENGIE Rassembleurs d'Energies - Flexible un compartiment du fonds Solidaire ENGIE Rassembleurs d'Energies

Classe I - Code ISIN : (C/D) FR0011173970

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à Solidaire ENGIE Rassembleurs d'Energies - Flexible - I, vous investissez dans un portefeuille diversifié international investi en supports obligataires, actions, monétaires et privilégiant une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) directement ou par l'intermédiaire d'OPC. La sélection d'OPC privilégiera les OPC ayant eux même une approche ISR.

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum, la meilleure performance possible, sans référence à un indice, en exploitant une diversité de classes d'actifs, grâce à une gestion flexible, et en investissant, à titre accessoire, par le biais de billets à ordre ou d'actions non cotées de la SAS ENGIE Rassembleurs d'Energies dans des projets à caractère social dont certains sont localisés dans des pays émergents dont la vocation première n'est pas de générer un rendement additionnel.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions et obligations en respectant une volatilité maximale de 7%. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque. L'investissement en titres obligataires et monétaires est effectué en titres libellés en euros de toute zone géographique dont la notation à l'achat est supérieure à BBB- ou équivalent.

L'exposition actions peut varier entre 0% et 35% de l'actif total, l'investissement en produit de taux sera au minimum de 55% de l'actif, la part en titres solidaires sera comprise en 5 et 10%. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors de la zone euro notamment pour les investissements en actions.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés sur les marchés de taux, change et actions à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le résultat net du FCP est réinvesti ou redistribué sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du FCP sont réinvesties ou redistribuées sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché obligataire.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,50 %
-----------------------	--------

Frais de sortie	Néant
------------------------	-------

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,68 % de l'actif net moyen
-----------------------	-----------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
----------------------------------	-------

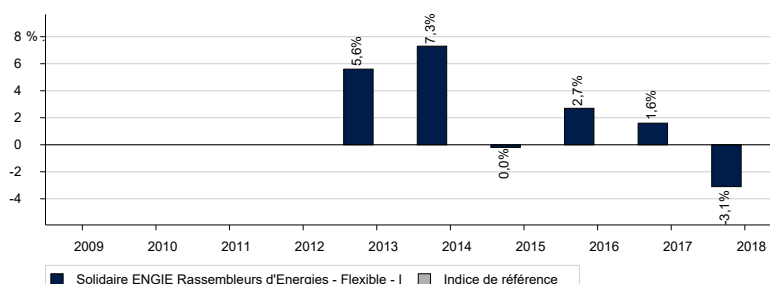
Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPC, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 mars 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 15 février 2012 et sa classe I le 15 février 2012.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Cet OPC étant composé de compartiments, son dernier rapport annuel agrégé est également disponible auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

phrase fixe à déterminer - infos spécifiques OPC à compartiments

L'OPC propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juillet 2019.